

- Quelle est la tendance politique dominante dans la Suisse du XIX<sup>e</sup> siècle?

---

---

---

- La Constitution veut un Etat laïc, imposé dans les constitutions cantonales. Qu'est-ce que ça signifie et pourquoi cela engendre-t-il des tensions?

---

---

---

- Deux mesures font baisser la pression entre le centre et le Plateau dans les années 1850. Lesquelles?

---

---

---

- Explique le dessin de la page 56.

---

---

---

---

---



- De quel rang social sont les conservateurs, opposés à la prise de pouvoir des radicaux?

---

---

---

*La Constitution de 1874 (suite 1)*

- A Fribourg, en 1857, les conservateurs reprennent le pouvoir avec l'aide des libéraux.

Mais les libéraux ne sont-ils pas progressistes ?

---

---

- On appelait le général Guillaume-Henri Dufour le « pacificateur », après la guerre du Sonderbund.

Ce surnom l'a-t-il accompagné plus tard ?

---

---

---

- Qu'est-ce que la « carte Dufour » ?

---

---

- Pour modifier la Constitution, il faut la « double majorité ». Qu'est-ce que ça signifie ?

---

---

- Quels sont les deux nouveaux droits populaires octroyés aux citoyens avec la Constitution de 1874 ? S'ils existent encore aujourd'hui, dis en quoi ils ont changé.

---

---

---

---

---

*La Constitution de 1874 (suite 2)*

- Depuis quand le Tribunal fédéral siège-t-il à Lausanne?

---

---

---

- Montre en quoi les religieux perdent du terrain avec la nouvelle Constitution.

---

---

---

---